



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

DÉCEMBRE 2010



*Le conseil municipal et les employés de la Municipalité de Saint-Placide s'unissent pour vous souhaiter à tous un très heureux temps des fêtes !*

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Durant la période des Fêtes le bureau municipal sera fermé du vendredi 17 décembre 2010 à midi, au 3 janvier 2011 inclusivement.

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

21, 22 et 23 décembre 2010 : 14 h à 16 h  
24 et 25 décembre 2010 : Fermé  
28, 29, et 30 décembre 2010 : 14 h à 16 h  
31 décembre et 1er janvier 2011 : Fermé

**Retour à l'horaire régulier le mardi 4 janvier 2011.**



## PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE – MESSES DE NOËL

	Saint-Placide	Saint-Benoît	Saint-Joseph	Oka
Vendredi 24 décembre 2010	21 h	Minuit	19 h	22 h
Samedi 25 décembre 2010	Pas de messe	11 h	Pas de messe	10 h
Dimanche 26 décembre 2010	Pas de messe	Pas de messe	11 h	Pas de messe
Vendredi 31 décembre 2010	Pas de messe	Pas de messe	Pas de messe	16 h, suivi d'une heure d'adoration
Samedi 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Pas de messe	11 h	Pas de messe	Pas de messe
Dimanche 2 janvier 2011	10 h 30	Pas de messe	Pas de messe	Pas de messe

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 6 décembre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ d'autoriser la fermeture du bureau municipal du vendredi 17 décembre 2010 à midi jusqu'au lundi 3 janvier 2011 inclusivement ;
- ⇒ UN AVIS DE MOTION et DISPENSE DE LECTURE est donné par M. le conseiller Georges Franc, qu'à une assemblée ultérieure, un règlement relatif au traitement des élus municipaux, sera adopté;
- ⇒ que la Municipalité demande au Ministère des Transports une entente sur les permissions de voirie pour des travaux à l'intérieur de l'emprise des routes entretenues par le M.T.Q;
- ⇒ de confirmer le nombre de collectes souhaitées, pour l'année 2011, pour les déchets, les matières recyclables et les matières compostables auprès de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes ;
- ⇒ d'autoriser le paiement de la facture no. 521, Paul Croteau et Associés inc., relativement aux frais d'honoraires de consultation en ingénierie de la structure de l'église de Saint-Placide ;

*Une assemblée spéciale du conseil municipal aura également lieu, au même endroit, le lundi 13 décembre 2010, à 20 heures, concernant les prévisions budgétaires et la taxation pour l'année 2011.*



# SÉCURITÉ PUBLIQUE



## SÛRETÉ DU QUÉBEC COMMUNIQUÉ

La Sûreté du Québec informe la population qu'elle tiendra encore cette année des opérations afin d'éviter que les gens ne prennent la route avec la capacité de conduire affaiblie par l'alcool ou la drogue. Ces opérations se dérouleront dans toutes les régions du Québec du 9 décembre 2010 au 4 janvier 2011. Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, l'alcool au volant est l'une des principales causes d'accidents au Québec. De 2004 à 2008, les accidents ont causé en moyenne chaque année 200 décès (31 %), 530 blessés graves (16 %), 2 250 blessés légers (5 %). Afin que vos festivités se passent sans incident, la Sûreté du Québec vous demande de ne pas conduire sous l'effet de l'alcool ou de drogue et de prévoir des solutions de rechange pour vos déplacements (taxi, autobus, service de raccompagnement comme Neg rouge, conducteur désigné). L'an dernier, au cours de la période des Fêtes, soit du 23 décembre 2009 au 4 janvier 2010, il y a eu cinq collisions mortelles et 568 collisions avec blessés sur le territoire de la Sûreté du Québec.

### **La vitesse a ses limites, pensez-y !**

Selon les plus récents sondages et enquêtes menés par la SAAQ : la majorité des conducteurs québécois connaissent et acceptent les limites de vitesse; plus de 75 % des conducteurs considèrent qu'il est important d'amener les usagers de la route à rouler moins vite ; les conducteurs sont de plus en plus conscients de leur vitesse sur la route; plusieurs conducteurs admettent que les campagnes de sensibilisation de la SAAQ les font réfléchir. **Par contre, selon les plus récentes données de la SAAQ et du ministère des Transports du Québec portant sur le comportement des conducteurs par rapport aux limites de vitesse :** la majorité des conducteurs ne respectent pas les limites de vitesse; plus d'une personne sur deux roule à une vitesse supérieure à la limite affichée en ville, un milieu où se produisent 50 % des blessures causées par un accident de la route; près de deux personnes sur trois dépassent les limites de vitesse sur les routes principales, alors que l'on sait que 35 % des décès routiers se produisent sur les routes où la limite de vitesse est de 90 km/h; huit personnes sur dix dépassent les limites de vitesse sur les autoroutes interurbaines; 95 % des conducteurs estiment que leur vitesse personnelle est sécuritaire; les conducteurs sont nombreux à considérer que le problème de la vitesse au volant concerne « les autres conducteurs ».

Source : [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

# LOISIRS

## PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR SESSION HIVER 2011

**Inscriptions : du 7 janvier 2011 au 19 janvier 2011, 16 h.**

*Après cette date, des frais de retard de 10 \$ par cours s'appliqueront.*

Formulaires d'inscription disponible à la Municipalité de Saint-Placide et sur notre site internet : [www.municipalite.saint-placide.qc.ca](http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca) **dès le 7 janvier 2011.**



**Un bulletin Informateur – Spécial Activités de loisir sera distribué sous peu. Surveillez votre boîte à lettre !!!**

### CHRONIQUE BIBLIO

#### Heures d'ouverture régulières :

Dimanche et lundi :	Fermé
Mardi et vendredi :	14 h à 21 h
Mercredi et jeudi :	14 h à 16 h
Samedi :	10 h à 12 h et 14 h à 16 h

### EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

Madame Gina Antinozzi et les jeunes participants de ses ateliers d'initiation aux arts plastiques sont fiers de vous inviter à venir admirer leurs réalisations qui seront exposées à la bibliothèque jusqu'au jeudi 30 décembre 2010, 16 h. Consultez l'horaire d'ouverture modifié pour le temps des fêtes (page 1).

**Informations : 450 258-1780**



### VIENS À LA BIBLIOTHÈQUE DÉCORER MON ARBRE DE NOËL

Je t'invite à décorer une boule de Noël pour exposer dans mon sapin de Noël. Viens chercher à la bibliothèque ta boule de Noël à dessiner ou décorer à ton goût. À chaque boule que tu m'apporteras, tu auras droit à un coupon de participation pour mon tirage de Noël. Amuse-toi bien et confectionne autant de boules que tu veux. Tu as jusqu'au 29 décembre, 16 h, pour participer.

**Informations : 450 258-1780**



# COMMUNIQUÉS

## Avis

Circulation interdite sur le site de Festi-Vent



Lors du Festi-Vent sur glace 2011, qui se tiendra les 19 et 20 février 2011, le conseil d'administration a jugé préférable d'interdire l'accès aux véhicules de 9 h 30 à 17 h. Soit les rues ; Sauvé, Dubreuil, Daniel-Morin, de l'Église, de la Fonderie et la 2<sup>e</sup> avenue seront fermées et il sera interdit de se stationner dans la rue lors de cette période. Pour ce qui est de la circulation locale, les citoyens devront fournir un permis de conduire avec preuve de résidence. Nous invitons aussi les citoyens à limiter leurs déplacements motorisés durant le festival afin d'assurer la sécurité des visiteurs. Le comité organisateur de Festi-Vent vous remercie de votre collaboration et nous souhaitons que cette année encore, le plaisir soit de la partie. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Stéphanie Bergot au 450-258-4517 ou par courriel à [adjointe@festi-vent.com](mailto:adjointe@festi-vent.com).

## GUIGNOLÉE DU 12 DÉCEMBRE 2010 À SAINT-PLACIDE

Nous venons par la présente, solliciter votre contribution afin de permettre que notre guignolée 2010 soit une réussite exceptionnelle, un moment de partage avec tous les citoyens dans le besoin à Saint-Placide. Dimanche, le 12 décembre prochain, nous ferons du porte-à-porte à Saint-Placide dans le but de recueillir des denrées et des dons nécessaires pour nourrir 16 familles de notre communauté. Les bénévoles porteront une carte d'identification. En décembre, le tout sera distribué par nos bénévoles. Nous espérons vous compter à nouveau parmi nos fidèles donateurs et nous vous en remercions à l'avance. Grâce à votre générosité et à nos bénévoles, plusieurs familles passeront un Noël plus joyeux.

**Henri Pelosse,**  
Coordonnateur de la guignolée à Saint-Placide



## CONCERT DE SERGEÏ TROFANOV VIOLON

Le 18 décembre 2010, 20 h

Église de Saint-Placide

Entrée : 20 \$ (15 \$ pour les résidents de Saint-Placide).

Réservations par courriel à [sac.mallen@videotron.ca](mailto:sac.mallen@videotron.ca) ou par téléphone 450-258-2211

## PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE CONTE DE NOËL

Le 19 décembre 2010

La fête de Noël approche et nous allons nous y préparer de mille manières. Votre paroisse souhaite vous proposer une façon de le faire par le conte de Noël.

C'est une belle occasion de venir prendre du temps ensemble pour se rappeler que Noël c'est d'abord la fête de la naissance de Jésus.

Lieu : Église de Saint-Joseph-du-lac  
1028, chemin Principal

Heure : 16 h à 17 h (environ)

Informations : 450 473-7377



## Marché de Noël Féérique, de la Corporation de l'abbaye d'Oka

Les 11, 12, 18 et 19 décembre 2010

Informations : [www.magasinabbayeoka.com](http://www.magasinabbayeoka.com)





Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

par la soussignée,  
Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité

**PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF  
AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**QUE** le conseil municipal lors d'une assemblée ordinaire tenue le 6 décembre 2010 a donné un avis de motion par résolution numéro 256-12-2010, le projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux.

**QUE** les principaux objets du règlement sont :

- Abroge le règlement 2007-02-02 relatif au traitement des élus municipaux et tous ses amendements ;
- La rémunération de base annuelle de maire était de 12 953.77\$ et passera à 13 993.77 \$ et la rémunération de base annuelle des conseillères et des conseillers était de 3 735.19 \$ chacun et passera à 4 295.19 \$ chacun pour l'année 2011 ;
- L'allocation de dépenses de maire était de 6 476.89 \$ et passera à 6 996.89 \$ et l'allocation de dépenses des conseillères et des conseillers était de 1 867.47 \$ chacun et passera à 2 147.47 \$ chacun pour l'année 2011 ;
- Le maire suppléant recevra une rémunération additionnelle suffisante pour que sa rémunération totale soit égale à la rémunération du maire, et ce, à compter du 31<sup>e</sup> jour de remplacement et jusqu'à ce que cesse le dit remplacement ;
- La rémunération de base, additionnelle et les allocations de dépenses seront payables mensuellement, le 1<sup>er</sup> jour de chaque mois ;
- Chaque membre du conseil recevra une allocation de dépense équivalente à la moitié de la rémunération de base annuelle ;
- La rémunération globale du maire, de toutes les conseillères et tous les conseillers sera indexée annuellement ;
- Le maire pourra recevoir une allocation de transition lorsqu'il cesse d'occuper ses fonctions et qu'il a occupé ses fonctions pendant les 24 mois qui précèdent la fin de son mandat ;
- Le règlement aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**QUE** ce projet de règlement sera adopté lors de l'assemblée ordinaire qui sera tenue par le conseil municipal le 10 janvier 2011, à 20 heures, à la salle municipale située au 281, montée Saint-Vincent, à Saint-Placide.

**QU'**au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la directrice générale, au bureau municipal situé au 281, montée Saint-Vincent, durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille dix.

Lise Lavigne  
Directrice générale



Aux contribuables de la susdite Municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

par la soussignée,  
Lise Lavigne, directrice générale de la  
Municipalité

**Qu'une assemblée spéciale sera tenue  
le 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2010, à 20 heures dans la  
salle Jean-Paul Carrières de la Municipalité de Saint-  
Placide.**

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre de jour;
3. Adoption du règlement numéro 2010-12-02 adoptant le budget de l'année 2011 et fixant les taux de taxes foncières et spéciales ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout, d'électricité et de collecte de déchets;
4. Période de questions : les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
5. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille dix.



**SALON DULIVRE DEMONTRÉAL**



**Notre traditionnelle sortie au salon du  
livre :  
à nouveau un succès !!!**

La bibliothèque municipale en collaboration avec le comité des loisirs organisait cette année encore cette populaire sortie qui a rassemblé 47 abonnés passionnés de lecture. Chaque participant avait la possibilité de faire connaître son coup de cœur, qui par la suite a été acquis par la bibliothèque pour le plus grand plaisir de tous. Nous remercions chaleureusement le Comité des loisirs ainsi que tous les participants et bénévoles qui ont permis le succès de cette belle sortie. Merci et à l'an prochain !

**Chantal Brault,  
Responsable de la bibliothèque**



## Activité-Découverte organisée par le Comité des Loisirs

### Initiation au Paraski



Le Comité des Loisirs, soucieux de proposer de nouvelles activités pour favoriser l'activité physique et les échanges entre citoyens, organise 4 journées d'initiation au Paraski à coût minime.

**Pour qui ?** Ouvert à toute personne de 10 à 75 ans, en bonne condition physique et résident de Saint-Placide.

**Quand ? 4 choix** de dates : soit les **8, 9, 15** ou **16** janvier 2011

**Coût :** 25 \$ adulte, 15 \$ étudiants (par journée) **payable lors de l'inscription.**  
Argent comptant seulement

**Comprenant :** La location de la voile et du harnais pour 3 heures, la formation, puis la pratique supervisée par des instructeurs certifiés de l'école de Paraskiflex Franc-Ouest Saint-Placide.

Des équipements de ski sont disponibles en location **sur demande en réservant à l'avance via le formulaire.**

**Inscription et rencontre d'information :** Le mercredi **15 décembre à 19h 30** à la Salle Jean-Paul Carrières. Pour ceux qui désirent s'inscrire mais ne peuvent assister à la rencontre, déposer la fiche d'inscription **avant le 7 janvier** et le paiement en argent au bureau municipal et veuillez s'il-vous-plaît prévoir le **montant exact.**

Lors de la rencontre, nous répondrons à toutes vos questions et vous présenterons des détails de la formation et de l'activité proposée, appuyée de photos et vidéos.

### Informations supplémentaires

Veuillez communiquer avec Sonia Dion au 514-240-5829  
ou par courriel [info@franc-ouest.ca](mailto:info@franc-ouest.ca)

*Bienvenue à tous !... mais le nombre de places est limité*

Les membres du Comité des Loisirs de Saint-Placide



# Fiche d'inscription



## Activité-Découverte Initiation au Paraski

A remplir et remettre, accompagné du paiement en argent lors de la soirée d'information du mercredi 15 décembre à 19h30 à la Salle Jean-Paul Carrières, ou au bureau municipal avant le 7 janvier.

Nom du participant : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Cocher si étudiant : \_\_\_\_\_

Nom du parent ou tuteur responsable : \_\_\_\_\_  
(si mineur) :

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

No de tél : jour : \_\_\_\_\_ soir : \_\_\_\_\_

L'activité est proposée à 4 dates, **veuillez cocher vos dates de disponibilité.**  
**L'Activité se tiendra entre 10h et 15h.**

Sam. 8 janvier : \_\_\_\_\_ Sam 15 janvier : \_\_\_\_\_

Dim. 9 janvier : \_\_\_\_\_ Dim. 16 janvier : \_\_\_\_\_

Avez-vous besoin de louer un équipement de ski ? \_\_\_\_\_  
(bottes, skis et casque)

\*\*Nous vous contacterons pour planifier les dates officielles.

*...à Bientôt !*

